



CODE DE LA ROUTE ET REGLES DE CIRCULATION

CONTEXTE :

Comme tous les Codes, celui régissant la circulation routière est en constante mutation. De ce fait un recyclage régulier des connaissances et garant d'un comportement routier cohérent.

PERSONNES CONCERNÉES :

Toute personne utilisatrice de matériel roulant à des fins professionnelles et/ou personnelles.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Connaître les dernières évolutions du code de la route et en tenir compte dans le cadre de sa conduite quotidienne.

CONTENU DE LA FORMATION :

PRÉ-REQUIS :

Aucun pré requis n'est demandé. La possession d'un titre de conduite est un élément de valeur ajoutée.

DUREE : à définir selon le profil et les attentes

METHODES PEDAGOGIQUES :

Cours théoriques en salle, en groupe.

Réalisation de série de test de code. Explications par le formateur.

DISPOSITIFS DE SUIVI : Feuilles de présence émargées par les stagiaires.

VALIDATION DES ACQUIS : passage de l'épreuve du code de la route par opérateur privé (Dekra, Laposte...)

FORMATEURS : Formateurs titulaires de l'autorisation d'enseigner.

LIEU ET NATURE DE L'ACTION : au sein du CFCR à Louhans ou à Lons le Saunier.

DÉLAIS D'ACCES :

Variable selon modalités de financement et disponibilités des sessions contacter le 03-85-75-01-32.

MODALITÉS D'ACCES :

Consultez la page contact et accès sur le site www.cfcr-benoit.com

ACCESSIBILITÉ :

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap des établissements recevant du public. Nous contacter concernant l'accès à la formation visée.

TARIFS ET FINANCEMENTS : Sur devis. Contactez le 03-85-75-01-32.

LE CONDUCTEUR - LE VEHICULE

- Les différents types de permis, Les équivalences,
- La réglementation concernant les feux et leur utilisation
- Les pré-signalisations - les avertissements,
- Les pneumatiques - l'adhérence, La ceinture de sécurité,
- Les chargements - Remorques et caravanes.

LES SIGNALISATIONS ROUTIERES

- Les grandes catégories de panneaux,
 - Les panneaux de danger,
 - Les panneaux d'interdiction,
 - Les panneaux d'obligation,
 - Les panneaux d'indication,
- Les signalisations temporaires.

LES SIGNALISATIONS HORIZONTALES

- Les lignes de rives,
- Les lignes médianes,
- Les lignes d'avertissement,
- Les voies spécialisées.

LES PRIORITÉS

- Les différentes configurations d'intersection,
- Les différents régimes de priorités,
- Les signalisations lumineuses

LES PRINCIPALES REGLES DE CIRCULATION

- Les ronds-points,
- Les agents,
- Les véhicules d'intervention,
- Les usagers particuliers,
- L'agglomération,
- La circulation en file,
- Les ajustements de vitesse,
- Les croisements / les dépassements,
- Les arrêts - Les stationnements.

Selon la demande, une spécificité sur la circulation en autoroute peut être rajoutée.
Ces contenus de formation peuvent être personnalisés selon les besoins et les attentes de l'entreprise.